

09

**ANALYSE D'EAU**

Réalisation de prélèvement d'eau dans les élevages. Restitution des résultats avec commentaires et conseil d'un technicien en cas de qualité d'eau dégradée.

10

**BILAN OLIGO-ÉLÉMENTS**

À partir de prises de sang, votre vétérinaire interprétera les résultats d'analyses (ex : cas de chevreaux mous, troubles de la reproduction...)

11

**FORMATION**

Formation Eleveur Infirmier. Connaître les différentes pathologies, les principaux types de médicaments et les clés pour poser un diagnostic.

12

**VISITE CONSEIL - JA**

Enveloppe d'aides à destination des jeunes installés avec une visite conseil du technicien et/ou du vétérinaire du GDS afin de reprendre ou de fusionner des cheptels dans les meilleures conditions possibles.

## VOS CONSEILLERS DE PROXIMITÉ



**Animateur régional :** Raphaël RALU / raphael.ralu.gds85@reseaugds.com

**Murielle GUIARD**  
murielle.guiard.gds72@reseaugds.com

**Marie Hélène GUILBERT**  
marie-helene.guilbert.gds53@reseaugds.com

**Ariane KLEIN**  
ariane.klein.gds44@reseaugds.com

**Karine SOMMIER**  
karine.sommier.gds85@reseaugds.com

**Pauline MAHE**  
pauline.mahe.gds49@reseaugds.com



## LES ACTIONS SANITAIRES CAPRINES

LES GDS DES PAYS DE LA LOIRE ONT POUR MISSION LA GESTION DE LA SANTÉ ANIMALE CAPRINE. ILS PERMETTENT À LEURS ADHÉRENTS DE BÉNÉFICIER D'AIDES TECHNIQUES ET FINANCIÈRES.

## NOS MISSIONS :



### VOUS ACCOMPAGNER

à l'installation ou la reprise de cheptel et au quotidien.



### VOUS CONSEILLER

avec les vétérinaires et techniciens du GDS, et l'appui du GTV.



### VOUS PROTÉGER

en réalisant des analyses adaptées et en bénéficiant d'un appui technique et financier.



Pour répondre à  
toutes vos questions



Je contacte mon GDS  
départemental ou je consulte  
le site internet régional sur  
[www.gds-paysdelaloire.com](http://www.gds-paysdelaloire.com)

**GDS Loire Atlantique**  
Tel : 02 40 16 39 00  
[www.gds44.com](http://www.gds44.com)

**GDS Maine et Loire**  
Tel : 02 41 33 61 01  
[www.gds49.com](http://www.gds49.com)

**GDS Mayenne**  
Tel : 02 43 53 53 54  
[www.m-elevage.fr](http://www.m-elevage.fr)

**GDS Sarthe**  
Tel : 02 43 24 95 68  
[www.gds72.fr](http://www.gds72.fr)

**GDS Vendée**  
Tel : 02 51 36 84 19  
[www.gds85.fr](http://www.gds85.fr)

GDS PAYS DE LA LOIRE - 20 avenue de la Quantinière B.P.70145 - 49803 TRELAZE CEDEX - 02 41 33 61 01 -

01

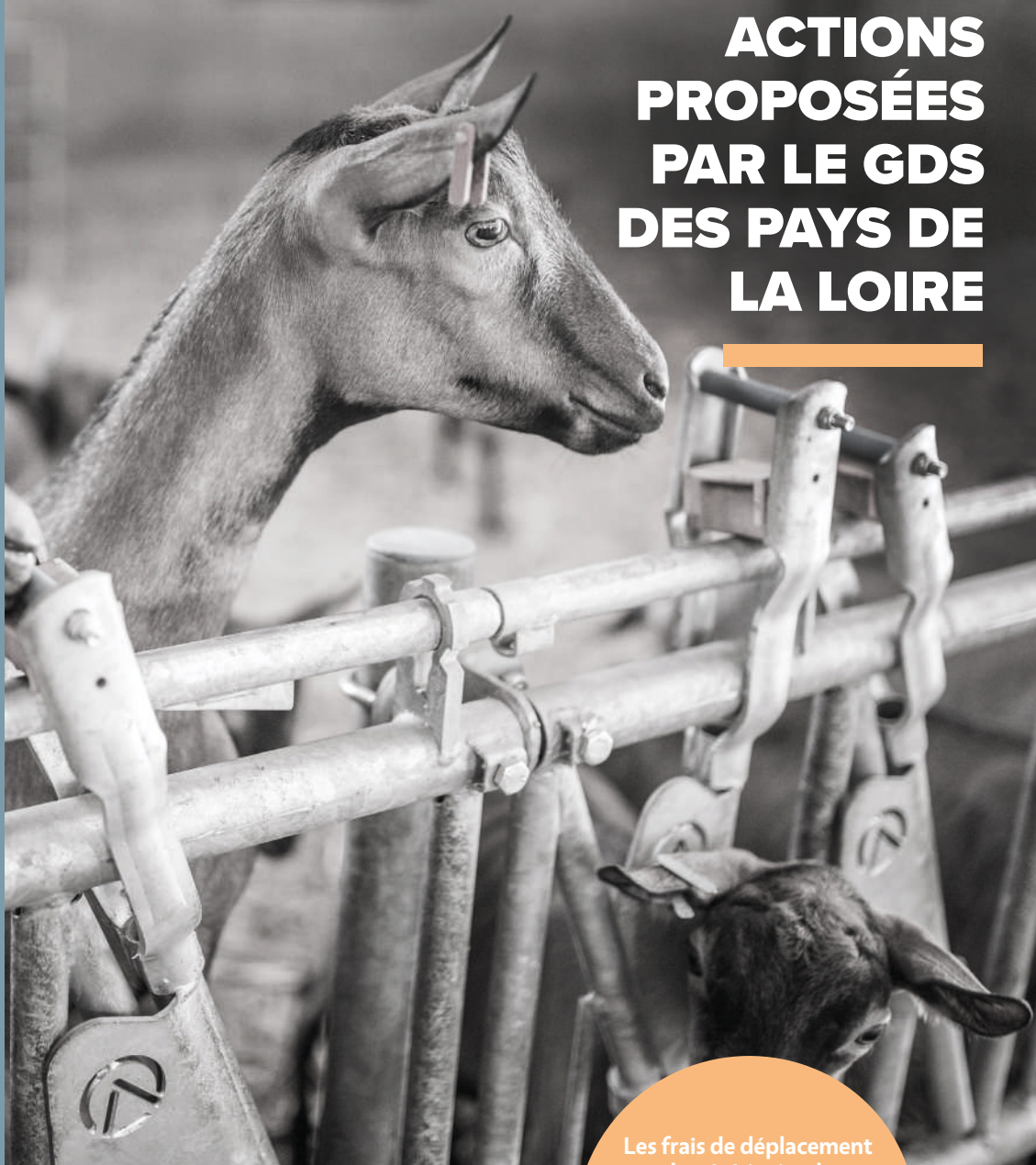
**PACK ANALYSES\*****chevreaux  
et chèvres**

En cas de problèmes sanitaires sur les chèvres ou sur les chevreaux, une ou plusieurs analyses sont réalisées en fonction de la pathologie suspectée afin d'en identifier la ou les causes. **Contactez votre conseiller GDS de proximité / votre vétérinaire pour la mise en œuvre du plan de recherche.**



\* Votre vétérinaire précise les maladies à rechercher en fonction de son diagnostic.

## LES ACTIONS PROPOSÉES PAR LE GDS DES PAYS DE LA LOIRE



Les frais de déplacement du vétérinaire, le prélèvement et l'analyse brucellose sont pris en charge par l'Etat à partir d'un 3<sup>ème</sup> avortement, survenant sur une période de 7 jours.

02

**PROTOCOLE  
AVORTEMENTS**

En cas de séries d'avortements, des analyses concernant les 3 germes les plus fréquemment rencontrés - Chlamydie, Fièvre Q et Toxoplasmose - sont mises en œuvre (en plus de la brucellose dont la recherche est obligatoire). Demande à faire au vétérinaire pour la réalisation des prélèvements.

03

**PRÉVENTION lors  
des achats d'animaux**

Réalisation d'analyses Paratuberculose et/ou Fièvre Q et/ou Chlamydie sur un échantillon d'animaux de son cheptel et du cheptel vendeur dans le cas où le(s) statut(s) sanitaire(s) n'est (ne sont) pas connu(s). L'objectif est d'adapter les mesures de prévention en fonction des résultats. **Conseil GDS/Vétérinaire sur l'interprétation des résultats.**

04

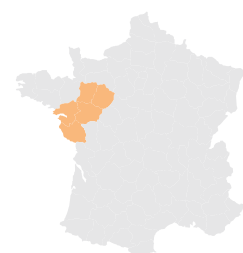
**PLAN DE MAÎTRISE  
Paratuberculose**

Accompagnement technique des élevages confrontés à la maladie (sa présence doit être confirmée par analyses de laboratoire ou autopsies). Le plan de maîtrise est basé sur la vaccination des chevrettes par le vétérinaire avant l'âge d'1 mois.

05

**PLAN DE MAÎTRISE  
Fièvre Q**

Accompagnement technique des élevages confrontés à la maladie (sa présence doit être confirmée par analyses de laboratoire). Le plan de maîtrise est basé sur la vaccination.

**Pays de La Loire**

2<sup>ème</sup> région  
productrice de lait

**Aider  
Conseiller  
Accompagner**

06

**DIAGNOSTIC BÂTIMENT**

Intervention d'un conseiller spécialisé bâtiment dans le cas de problème sanitaire (respiratoire...) en lien avec le bâtiment..

07

**CAISSE COUP DUR\***

Versement d'une aide financière (après vérification de l'éligibilité de la demande définie par le règlement de la caisse.) dans le cas de mortalités importantes et exceptionnelles dues à une cause sanitaire (pasteurellose, salmonellose, mycoplasmes...)

\*selon GDS départemental

08

**AUDIT SANITAIRE**

Intervention d'un vétérinaire spécialisé du Groupement Technique Vétérinaire dans le cas de problèmes sanitaires persistants (1/2 journée).